Access Asile Étrangers

FORMATION · EXPERTISE · TERRAIN

ORGANISME
DE FORMATION
CERTIFIÉ QUALIOPI

Catalogue des formations 2027

Droit des étrangers · Droit d'asile
Pratiques professionnelles



- Des apports juridiques à jour
- Des méthodes opérationnelles
- Des formations ancrées dans la réalité de terrain

FORMATION INTRA & SUR MESURE
PRÉSENTIEL

Comprendre le droit et son application pour mieux accompagner.

access-asile-etrangers.com

Une expertise juridique au service des équipes

Access Asile Étrangers propose des formations conçues et animées par Cyril Brami, maître de conférences en droit public, ancien juge à la Cour nationale du droit d'asile et formateur spécialisé depuis plus de dix ans.

UNE PÉDAGOGIE OPÉRATIONNELLE

Analyse de situations professionnelles, études de cas anonymisés, exercices individuels et collectifs, échanges de pratiques et quiz de vérification des acquis.

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels de CADA, HUDA, CAES, CPH et autres dispositifs d'accueil et d'hébergement ; travailleurs sociaux, juristes, responsables de service et équipes associatives.

NOS FORMATIONS INCONTOURNABLES

Le Pacte européen sur la migration et l'asile · Les fondamentaux du droit des étrangers · La demande d'asile I et II · La réunification familiale

CHOISIR UNE FORMATION

01 Le Pacte européen sur la migration et l'asile

02 Les fondamentaux du droit des étrangers

03 Faire reconnaître le droit au séjour

04 OQTF et éloignement — Comprendre et accompagner

05 Les fondamentaux de l'asile

06 La demande d'asile I — Accompagner la procédure OFPRA

07 La demande d'asile II - Accompagner le recours CNDA

08 Réunification familiale des bénéficiaires d'une protection internationale

09 Le récit de vie - Ateliers pratiques

10 AMMR — Accompagner les personnes concernées

11 La demande d'asile familiale et les mineurs accompagnants

12 Le regroupement familial

13 L'accès au travail des personnes étrangères

Tarifs et conditions d’organisation

DEUX JOURS	UN JOUR	UN JOUR ET DEMI
14 h · 2 450 €	**7 h · 1 400 €**	**10,5 h · 1 850 €**

Formations en intra, présentiel ; effectif conseillé : 4 à 15 personnes. Les programmes et les durées peuvent être adaptés après analyse des besoins. TVA non applicable, art. 293 B du CGI. Frais éventuels précisés au devis.

LA QUALITÉ DE NOS FORMATIONS ÉVALUÉE PAR LES PARTICIPANTS

9,53/10	100 %
SATISFACTION MOYENNE	RECOMMANDATION DÉCLARÉE

Indicateurs issus des bilans de formation disponibles, période 2022–2026. Satisfaction moyenne pondérée par les effectifs déclarés ; recommandation selon les taux déclarés dans les bilans, sans recalcul individuel.

DEUX ILLUSTRATIONS RÉCENTES

LE ROC · JUIN 2026	DAHIS · JANVIER 2026
9,84/10	**9,64/10**

Le Roc : fondamentaux du séjour et du travail. DAHIS : recours devant la CNDA.

RETOURS DES PARTICIPANTS

« Beaucoup de cas pratiques = concret » — Le Roc, juin 2026.

« De la rigueur et un contenu dense tout en restant accessible » — DAHIS, janvier 2026.

Notre démarche qualité et nos engagements

Organisme de formation à taille humaine, Access Asile Étrangers intervient sur un nombre volontairement limité de thématiques, avec des contenus régulièrement actualisés. Certifié Qualiopi depuis août 2022. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation, AAE place l'adaptation aux besoins et l'amélioration continue au cœur de son activité.

NOS SEPT ENGAGEMENTS QUALITÉ

01 Informer clairement chaque candidat des prestations proposées.

02 Définir et adapter les contenus au regard des objectifs identifiés.

03 Adapter les prestations aux publics bénéficiaires et à leurs besoins.

04 Garantir l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.

05 Veiller à la qualification et au développement des compétences du formateur.

06 Assurer une veille juridique, professionnelle, pédagogique et technologique.

07 Recueillir et traiter appréciations et réclamations dans une démarche d'amélioration continue.

UNE PÉDAGOGIE FONDÉE SUR LA PARTICIPATION ACTIVE

L'apprenant est acteur de sa formation : dans un climat de confiance, les apports juridiques alternent avec l'analyse de situations vécues, des cas concrets anonymisés, des exercices individuels ou collectifs et des échanges de pratiques. Le formateur mobilise l'expérience des participants pour transformer les connaissances en réflexes professionnels.

SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Un dossier pédagogique rassemble les supports de présentation, une synthèse des apports juridiques et méthodologiques, les exercices et leurs corrigés ainsi qu'une bibliographie de ressources directement exploitables. Les travaux donnent lieu à une correction commentée et à des échanges collectifs.

CONDITIONS MATÉRIELLES COMMUNES

Une salle adaptée à l'accueil et au travail en groupe, un vidéoprojecteur et un paperboard sont à prévoir ; les équipements et aménagements liés à une situation de handicap sont examinés en amont avec la structure.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Avant la session : questionnaire de positionnement transmis par courriel pour adapter les contenus. Pendant la formation : évaluation initiale, échanges, exercices et vérification progressive des acquis. À l'issue : évaluation finale et questionnaire de satisfaction à chaud ; puis questionnaire à froid transmis entre 8 et 12 semaines après la session. Ces retours alimentent l'amélioration continue.

SUIVI ET ACCESSIBILITÉ

Une journée optionnelle de retour sur l'action de formation (7 h, 1 000 €), organisée trois à six mois après la session, permet d'examiner les difficultés rencontrées sur le terrain, de consolider les acquis et de travailler collectivement sur des situations professionnelles réelles. En amont, AAE interroge le commanditaire sur les besoins éventuels liés au handicap ; le référent handicap étudie les aménagements utiles.

ACCÈS À LA FORMATION

Réponse aux demandes sous 72 heures ; entretien de positionnement par téléphone ou visioconférence, devis détaillé, puis convention ou contrat après acceptation. Délai habituel d'accès inférieur à deux mois, sauf cas particulier et sous réserve des disponibilités.

01 Le Pacte européen sur la migration et l'asile

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Décrypter les nouvelles règles et leurs conséquences concrètes pour l'accompagnement des personnes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels de comprendre les nouvelles règles du Pacte européen sur la migration et l'asile et d'en tirer les conséquences pratiques pour l'accompagnement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, juristes, intervenants et responsables de dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes étrangères.

PRÉREQUIS

Connaissance générale du parcours d'asile ou expérience professionnelle dans l'accompagnement des demandeurs d'asile. Adaptation possible après positionnement préalable.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les principaux changements issus du Pacte et leur articulation avec le droit français.
- Expliquer les étapes de la nouvelle procédure d'asile et les garanties applicables.
- Comprendre le passage de Dublin III au Règlement GAM et ses effets sur les transferts et l'accueil.
- Adapter l'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile et des personnes protégées.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. ACCÈS À LA PROCÉDURE ET EXAMEN DE LA DEMANDE

- Enregistrement, introduction, procédures d'examen et garanties
- OFPRA, CNDA, droit de rester et voies de recours
- Conditions matérielles d'accueil et obligations des demandeurs

2. DU RÈGLEMENT DUBLIN III AU RÈGLEMENT AMMR

- Détermination de l'État responsable et critères familiaux
- Décisions de transfert, délais, recours et non-exécution
- Effets sur l'hébergement, l'accompagnement et les droits

3. APRÈS LA PROTECTION

- Séjour et droits des bénéficiaires de la protection internationale
- Accès à l'emploi, intégration et droits sociaux

4. MISE EN PRATIQUE

- Exercices pratiques en petits groupes à partir de situations concrètes (asile, AMMR, CMA, BPI), restitution collective et identification des réflexes professionnels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports juridiques, d'études de cas anonymisées en petits groupes, de mises en situation, de quiz intermédiaires et de restitutions collectives. Supports projetés et dossier pédagogique.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Positionnement préalable ; questions et quiz intermédiaires ; exercices pratiques corrigés et quiz final de vérification des acquis ; questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.

CONDITIONS MATÉRIELLES ET ACCÈS

Groupe conseillé : 4 à 15 personnes. Les modalités matérielles, d'accès et d'adaptation sont détaillées dans la présentation générale du catalogue.

02 Les fondamentaux du droit des étrangers

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Acquérir les repères indispensables pour orienter les personnes étrangères.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable, au regard du droit applicable, des situations administratives individuelles, d'informer et d'orienter des personnes étrangères dans leurs démarches auprès des organes administratifs compétents.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les grands principes juridiques et la logique générale du droit des étrangers
- Distinguer les différents titres de séjour en fonction de leur motif
- Comprendre les procédures applicables, les démarches et les recours disponibles
- Trouver les informations fiables et pertinentes
- Informer et orienter les personnes étrangères sur le droit au séjour
- Comprendre une décision d'éloignement et les modalités de sa contestation

PUBLIC

- Toute personne débutant dans les fonctions d'accompagnement des personnes de nationalité étrangères

PRÉREQUIS

- Compétences : Aucun

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Présentation générale du droit des étrangers
- Les sources du droit des étrangers
- Le séjour sur le territoire français
- Les conditions de délivrance d'un titre de séjour
- Les conditions générales
- Les conditions d'obtention du titre de séjour temporaire
- Les conditions d'obtention d'un titre de séjour pérenne
- Le refus de séjour et l'éloignement

- L’obligation de quitter le territoire français et les décisions accessoires
- Les recours contre l’OQTF et leur délai
- Les principes généraux de l’accès à la nationalité française
- Accès à la nationalité française à la naissance
- La naturalisation
- L’accès à la nationalité française par déclaration
- Le regroupement familial
- Les conditions du regroupement familial
- La procédure de regroupement familial
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et de l’intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

03 Faire reconnaître le droit au séjour

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Identifier les voies d'accès au séjour et sécuriser les démarches en préfecture.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d'informer et orienter les personnes de nationalité étrangères dans leur démarches administratives et juridictionnelles en matière d'accès à un titre de séjour et/ou de pérennisation de leur droit au séjour.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser le cadre juridique du droit au séjour
- Distinguer les différents titres de séjour : motifs, durée, procédure d'obtention
- Interagir avec les services compétents de la préfecture
- Identifier les démarches à entreprendre en cas de difficulté d'accès aux services compétents de la préfecture
- Informer et orienter l'étranger dont la demande de titre de séjour a été refusée

PUBLIC

- Toute personne en charge de fonctions d'accompagnement juridique des personnes de nationalité étrangères

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux du droit des étrangers (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d'accompagnement juridique des personnes de nationalité étrangères

Équipements : Vidéoprojecteur, paperboard, salle adaptée à l'accueil des apprenants – le cas échéant, équipements adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Le cadre juridique général
- Les textes applicables en droit des étrangers
- Le droit commun des étrangers et le ceseda
- Les régimes spéciaux : les accords bilatéraux et les accords de gestion concertée
- Les conditions communes de délivrance d'un titre de séjour

- L’exigence du visa long séjour
- L’intégration républicaine
- L’absence de menace à l’ordre public
- L’absence de situation polygamique
- Les critères d’admission au séjour
- La première délivrance d’un titre de séjour
- La vie privée et familiale
- La régularisation à titre humanitaire
- La pérennisation du séjour
- La procédure de régularisation
- L’introduction de la demande de titre de séjour
- Les conditions d’introduction de la demande
- Les conditions d’enregistrement de la demande
- La délivrance du récépissé
- La délivrance d’un titre de séjour
- La procédure de délivrance du titre de séjour : taxes, visite médicale et contrat d’intégration républicaine
- Le renouvellement du titre de séjour
- Le refus de délivrance d’un titre de sejour et sa contestation
- La décision de refus de délivrance d’un titre de séjour
- L’obligation de quitter le territoire français
- Les recours administratif et contentieux
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et de l’intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

04 OQTF et éloignement — Comprendre et accompagner

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Comprendre les décisions d'éloignement, leurs conséquences et les recours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Accompagner et orienter efficacement une personne de nationalité étrangère destinataire d'un arrêté portant obligation de quitter le territoire français dans ses démarches pour faire valoir ses droits.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Expliquer la décision portant OQTF et ses conséquences pour l'étranger
- Informer sur les risques inhérents au maintien sur le territoire après l'épuisement du délai de départ
- Maîtriser les voies et les délais de recours contre une OQTF
- Identifier les éléments pertinents et évaluer leur portée dans le cadre d'un recours contre une OQTF

PUBLIC

- Toute personne débutant dans les fonctions d'accompagnement des personnes de nationalité étrangères

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux du droit des étrangers (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d'accompagnement juridique des personnes de nationalité étrangères

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- La décision portant obligation de quitter le territoire français
- Les fondements juridiques
- OQTF et autres mesures d'éloignement
- L'exécution de l'OQTF : les mesures restrictives de liberté
- Le placement en rétention administrative
- L'assignation à résidence

- La contestation de l’OQTF et des mesures d’exécution
- Le recours contre l’OQTF en l’absence de mesure restrictive de liberté
- Le recours contre l’OQTF accompagnée de mesure restrictive de liberté
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et de l’intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

05 Les fondamentaux de l’asile

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Comprendre le parcours d’asile pour mieux informer, orienter et accompagner.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d’accompagner le demandeur d’asile dans toutes les étapes de de son parcours – administratif et juridictionnel – en France : informer et orienter le demandeur et interagir avec les instances étatiques en connaissant les procédures applicables et les droits garantis.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Distinguer les différentes protections susceptibles d’être accordées (statut de réfugié et protection subsidiaire)
- Maîtriser conditions d’accès aux droits du demandeur d’asile et du bénéficiaire de la protection internationale
- Maîtriser les étapes administrative et juridictionnelle de la procédure d’asile en France (Préfecture, Ofii, OFPRA, CNDA)
- Être capable d’interagir avec les autorités en charge de l’asile

PUBLIC

- Toute personne débutant dans les fonctions d’accompagnement des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

- Compétences : Aucun

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Les critères d’obtention d’une protection internationale
- Les conditions communes à l’octroi d’une protection
- Les conditions spécifiques : protection conventionnelle (statut de réfugié) et protection subsidiaire
- L’exclusion de la protection internationale
- La cessation de la protection internationale
- Le parcours d’un demandeur d’asile
- Le service de premier accueil

- Le guichet unique pour demandeurs d’asile
- L’Office français de protection des réfugiés et apatrides
- La Cour nationale du droit d’asile
- Le recours en cassation
- La demande de réexamen
- Les droits des bénéficiaires d’une protection internationale
- L’état civil
- Le droit au séjour et la signature du contrat d’intégration républicaine
- Les droits sociaux
- Le parcours personnalisé d’intégration républicaine
- Le droit à la réunification familiale
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

06 La demande d’asile I — Accompagner la procédure OFPRA

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Sécuriser les démarches devant l’OFPRA, de l’introduction de la demande à l’entretien.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux stagiaires d’interroger leur pratique et leur apporter les instruments théoriques et pratiques pour un accompagnement efficace des demandeurs d’asile dans leurs démarches auprès de l’OFPRA.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser le cadre procédural : introduction de la demande et conditions de son examen
- Rédiger une demande d’asile personnalisée et circonstanciée
- Compléter utilement une demande d’asile déjà déposée
- Adapter l’accompagnement en fonction des spécificités du dossier
- Préparer le demandeur d’asile à son entretien OFPRA

PUBLIC

- Toute personne en charge de fonctions d’accompagnement juridique des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux de la demande d’asile (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d’accompagnement des demandeurs d’asile.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Point juridique sur les critères d’obtention d’une protection internationale : conditions générales et conditions spécifiques au statut de réfugié et à la protection subsidiaire

L’accès à la procédure :

- Les pôles territoriaux France Asile
- La surveillance des demandeurs d’asile
- Le cadre de l’introduction d’une demande d’asile à l’OFPRA
- Les délais d’introduction

- Le formulaire de demande d'asile à l'OFPRA : documents et mentions obligatoires
- Les fondamentaux de l'accompagnement
- Construire le récit de vie
- Rédiger un complément au récit de vie
- Hiérarchiser et sélectionner les éléments de preuves
- Adapter l'accompagnement à la situation du demandeur
- Comprendre et contester le placement en procédure accélérée
- Savoir prendre en compte et faire valoir la vulnérabilité du demandeur
- La préparation à l'entretien OFPRA
- Le déroulement de l'entretien : les droits et garanties du demandeur d'asile
- Le déroulement de l'entretien : cadre méthodologique de l'officier instructeur
- La préparation du demandeur à l'entretien : typologie des questions à aborder
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et l'intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

07 La demande d’asile II - Accompagner le recours CNDA

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Comprendre la décision de rejet et accompagner efficacement la préparation du recours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Accompagner efficacement les personnes dans leur recours contentieux devant la Cour nationale du droit d’asile.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Préserver la possibilité d’un recours : computation du délai de recours, demande d’aide juridictionnelle et introduction d’un recours sommaire
- Identifier les risques de la procédure : rejet par ordonnance et procédure accélérée
- Articuler un argumentaire contre la décision de rejet à partir de l’analyse de la décision de rejet de l’Ofpra
- Anticiper les attentes du juge en fonction des spécificités du dossier
- Préparer le demandeur d’asile à l’audience devant le juge de l’asile

PUBLIC

- Toute personne en charge de fonctions d’accompagnement juridique des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser la phase administrative de la procédure d’asile (OFPRA) et/ou être en poste dans des fonctions d’accompagnement des demandeurs d’asile (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- La réforme de la CNDA
- La territorialisation et la spécialisation
- La généralisation du juge unique
- L’introduction du recours
- Le rejet Ofpra et le compte-rendu de l’entretien
- Le contenu du recours et les compléments au recours

- Le calcul des délais : demande d'aide juridictionnelle, saisine de la Cour
- La relation avec l'avocat
- La demande d'aide juridictionnelle
- Que faire en cas de défaillance de l'avocat ?
- L'établissement des faits
- La question de la preuve : opportunité, qualité et force probante des pièces
- La préparation du demandeur à l'audience CNDA
- Étude critique de décisions de rejet de l'Ofpra
- Analyse de cas spécifiques
- La contestation du placement en procédure accélérée
- La contestation du jugement à juge unique (basculement en collégiale)
- L'application d'une clause d'exclusion subjective
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et l'intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

08 Réunification familiale des bénéficiaires d'une protection internationale

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Accompagner les familles protégées, du premier diagnostic au traitement des refus de visa.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d'analyser chaque situation individuelle, d'informer et d'orienter les bénéficiaires d'une protection internationale dans leurs démarches de réunification familiale

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les différentes étapes de la procédure de réunification familiale
- Maîtriser les conditions d'obtention
- Informer et accompagner les bénéficiaires
- Identifier les voies et les délais de recours en cas de refus de visa pour la réunification familiale

PUBLIC

- Toute personne en charge des fonctions d'accompagnement juridique des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux de l'asile (formation Access Asile Etrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d'accompagnement juridique des demandeurs d'asile

Équipements : Vidéoprojecteur, paperboard, salle adaptée à l'accueil des apprenants – le cas échéant, équipements adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Le droit à la réunification familiale
- Les bénéficiaires de la réunification familiale : le regroupant et sa famille
- Les conditions pour bénéficier de la réunification familiale
- La procédure de réunification
- La constitution du dossier de demande de visa long séjour
- Les démarches auprès de l'OFPRA, du consulat et dans les pays d'origine et/ou de transit

- L’instruction de la demande de visa et les preuves des liens familiaux
- Le recours contre le refus de visa pour réunification familiale
- Recours administratif préalable obligatoire devant la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d’entrée en France (CRRV) ; délais et constitution du recours
- Le recours en annulation devant le tribunal administratif de Nantes
- Travail collectif sur des cas concrets et des situations rencontrées par les participants et de l’intervenant.
- Autoévaluation des apprenants

APPROFONDISSEMENTS DE LA SECONDE JOURNÉE

- Atelier : analyse des liens familiaux et des pièces d’état civil.
- Atelier : constitution et suivi d’un dossier de visa long séjour.
- Cas pratiques : difficultés de preuve, délais, refus et stratégie de recours.

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

09 Le récit de vie - Ateliers pratiques

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Construire des récits circonstanciés et identifier les pièces utiles à la demande.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
1 jour · 7 h	**Présentiel · intra**	1 400 €

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux stagiaires d'interroger leur pratique et leur apporter les instruments théoriques et pratiques pour l'élaboration et/ ou le complément du récit de vie du demandeur d'asile.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser le cadre procédural
- Rédiger un récit de vie personnalisé et circonstancié
- Apprécier l'opportunité de joindre un complément au récit

PUBLIC

- Toute personne en charge de fonctions d'accompagnement juridique des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux de la demande d'asile (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d'accompagnement des demandeurs d'asile.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Point juridique sur les critères d'obtention d'une protection internationale : conditions générales et conditions spécifiques au statut de réfugié et à la protection subsidiaire

1. LE CADRE DE L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE D'ASILE À L'OFPRA

- Les délais d'introduction
- Les pôles France asile et le formulaire simplifié
- Le formulaire de demande d'asile à l'OFPRA : documents et mentions obligatoires
- La dématérialisation
- Typologie des procédures d'examen des demandes d'asile

2. LE RÉCIT DE VIE : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

- Construire le récit de vie

- Rédiger un complément au récit de vie
- Hiérarchiser et sélectionner les éléments de preuves

3. LE RÉCIT DE VIE : ATELIERS PRATIQUES (CAS CONCRETS)

- Recherche éléments d'information géopolitique
- Construction du récit de vie
- Élaboration du complément au récit de vie
- Travail collectif sur des cas concrets apportés par l'intervenant et transmis en amont de la formation aux apprenants.
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

10 AMMR — Accompagner les personnes concernées

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Identifier les conséquences concrètes du nouveau système de responsabilité pour les équipes et les personnes accompagnées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
2 jours · 14 h	**Présentiel · intra**	**2 450 €**

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels de comprendre la détermination de l'État responsable selon le règlement (UE) 2024/1351 (AMMR), d'identifier les garanties et les recours et d'adapter leur accompagnement aux conséquences concrètes des décisions de transfert.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

• Identifier le champ d'application de l'AMMR et les situations relevant encore du régime transitoire Dublin III.

• Mobiliser les critères de responsabilité, notamment familiaux, et les garanties de la procédure de détermination.

• Repérer les étapes, délais, décisions et voies de recours en matière de transfert.

• Anticiper les effets sur les conditions matérielles d'accueil, l'hébergement et le suivi social.

• Analyser les conséquences d'une non-exécution du transfert et orienter les démarches utiles.

PUBLIC

Professionnels de l'accompagnement juridique et social des demandeurs d'asile, notamment en SPADA, CADA, HUDA et dispositifs d'hébergement.

PRÉREQUIS

Connaissance des fondamentaux de l'asile ou expérience d'accompagnement des demandeurs d'asile.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. DUBLIN III ET AMMR : IDENTIFIER LE RÉGIME APPLICABLE

• Entrée en application du Pacte et règles transitoires ; information des demandeurs et collecte des éléments familiaux.

2. DÉTERMINATION DE L'ÉTAT RESPONSABLE

• Critères hiérarchisés, mineurs, liens familiaux, clauses discrétionnaires et garanties de l'entretien ; données Eurodac.

3. REQUÊTES, TRANSFERTS ET RECOURS

• Procédure de prise en charge, décisions de transfert, délais, recours et mesures administratives associées.

4. DROITS ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

• Conditions matérielles d'accueil, hébergement, droit de rester, articulation avec les dispositifs sociaux et accès aux droits.

5. NON-EXÉCUTION ET SUITES DE PROCÉDURE

• Conséquences de la non-exécution, prolongations éventuelles, réexamen de la responsabilité et orientation de la personne.

6. MISE EN PRATIQUE

• Cas pratiques collectifs : critères familiaux, notification de transfert, recours, sortie d'hébergement et situations de non-exécution.

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

11 La demande d’asile familiale et les mineurs accompagnants

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Identifier les enjeux spécifiques de la demande d’asile des parents et des enfants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
1,5 jour · 10,5 h	**Présentiel · intra**	1 850 €

OBJECTIF DE LA FORMATION

Apporter aux apprenants les instruments théoriques et pratiques pour un accompagnement efficace des demandeurs dans le cadre d’une demande d’asile familiale des parents et mineurs accompagnants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser le cadre juridique applicable à la demande d’asile familiale depuis la Loi du 10 septembre 2018 (dite Loi Collomb)
- Maitriser l’application du cadre juridique par les instances de détermination (OFPRA, CNDA)

Initier la procédure pertinente en fonction de l’institution sollicitée (conditions matérielles d’accueil, demande de protection internationale, droits sociaux)

PUBLIC

- Toute personne en charge des fonctions d’accompagnement juridique des demandeurs de protection internationale

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux de l’asile (formation Access Asile Etrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d’accompagnement juridique des demandeurs d’asile

Équipements : Vidéoprojecteur, paperboard, salle adaptée à l’accueil des apprenants – le cas échéant, équipements adaptés à l’accueil des personnes en situation de handicap.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Point juridique sur les critères d’obtention d’une protection internationale
- Le dispositif juridique de la « demande d’asile familiale »
- Le dispositif issu de la « loi Collomb » du 10 septembre 2018
- Les apports de la jurisprudence administrative (jurisprudences pertinentes CE et CNDA)
- Les hypothèses d’extension de la protection aux enfants mineurs accompagnants

- L’examen de la demande d’asile du mineur accompagnant
- Les éléments déterminants à prendre en considération pour identifier le cadre du traitement de la demande de l’enfant accompagnant

Le cas de l’examen de la demande de l’enfant accompagnant dans le cadre de la procédure de réexamen :

- Point juridique sur la procédure de réexamen
- Hypothèses d’application de la procédure de réexamen à la demande formée par l’enfant accompagnant et ses conséquences
- Hypothèses de traitement de la demande formée par l’enfant accompagnant comme première demande d’asile (OFPRA et CNDA)
- La « demande d’asile familiale » et l’accès aux droits
- L’accès aux conditions matérielles d’accueil
- L’accès aux droits sociaux
- Travail collectif sur des exercices pratiques et des situations rencontrées par les participants et l’intervenant
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

12 Le regroupement familial

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Identifier les conditions, étapes et obstacles du regroupement familial.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
1 jour · 7 h	**Présentiel · intra**	1 400 €

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable d'analyser chaque situation individuelle, d'informer et d'orienter les personnes étrangères souhaitant être rejoint par leur famille

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les différentes étapes de la procédure de regroupement familial
- Maîtriser les conditions à satisfaire pour bénéficier du regroupement familial
- Informer et accompagner les bénéficiaires pour faire face aux obstacles rencontrés
- Identifier les conséquences d'un regroupement familial « sur place »
- Évaluer les possibilités de régularisation des personnes entrées hors regroupement familial

PUBLIC

- Toute personne débutant dans les fonctions d'accompagnement des personnes de nationalité étrangères

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux du droit des étrangers (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d'accompagnement juridique des personnes de nationalité étrangères

Equipements : Vidéoprojecteur, paperboard, salle adaptée à l'accueil des apprenants – le cas échéant, équipements adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Le cadre juridique du regroupement familial
- Les sources juridiques du regroupement familial
- Les bénéficiaires du regroupement familial
- Les conditions requises pour bénéficier du regroupement familial
- La procédure de regroupement familial
- L'introduction de la demande et son instruction
- La délivrance du titre de séjour

- Les modalités de contestation du rejet de la demande
- Le regroupement familial « sur place »
- Le principe de l'interdiction
- Les exceptions à l'interdiction et leur application
- Autoévaluation des apprenants

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

13 L’accès au travail des personnes étrangères

FICHE DE FORMATION · ACCESS ASILE ÉTRANGERS 2027

Déterminer les conditions d’accès à l’emploi selon le statut administratif.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
1 jour · 7 h	**Présentiel · intra**	1 400 €

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être capable d’analyser chaque situation individuelle, d’informer et d’orienter les personnes étrangères souhaitant accéder au marché de l’emploi en France.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Distinguer les différentes statuts administratifs des personnes étrangères
- Distinguer les différents titres de séjour et leurs conséquences en matière d’accès au travail
- Maîtriser la procédure d’autorisation de travail et son renouvellement
- Maîtriser le régime applicable aux demandeurs d’asile et aux bénéficiaires de la protection internationale

PUBLIC

- Toute personne débutant dans les fonctions d’accompagnement des personnes de nationalité étrangères

PRÉREQUIS

Compétences : Maîtriser les fondamentaux du droit des étrangers (formation Access Asile Étrangers ou autre organisme de formation) et/ou être en poste dans des fonctions d’accompagnement juridique des personnes de nationalité étrangères

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. LES STATUTS ADMINISTRATIFS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET LEURS CONSÉQUENCES EN MATIÈRE D’INSERTION PROFESSIONNELLE

- Identifier le statut administratif de la personne étrangère
- Les titres de séjour permettant d’exercer une activité professionnelle

2. LA PROCÉDURE D’AUTORISATION DE TRAVAIL

- Les critères d’instruction de la demande d’autorisation de travail
- La procédure d’instruction de la demande d’autorisation de travail

3. LES CONDITIONS D’ACCÈS À L’EMPLOI DES DEMANDEURS D’ASILE ET DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

- Le cas du demandeur d’asile : un accès restreint au marché du travail
- Le cas du BPI : un accès privilégié au marché du travail `
- Focus : la régularisation par le travail (réforme législative de 2024)
- Autoévaluation des apprenants
- Travail collectif sur des exercices concrets et des situations rencontrées par les participants et l’intervenant.

MÉTHODES, ÉVALUATION ET ACCESSIBILITÉ

Apports juridiques, analyse de cas concrets, exercices et échanges de pratiques. Évaluation des acquis et satisfaction à chaud et à froid. Groupe conseillé : 4 à 15 personnes ; adaptations possibles selon les besoins liés au handicap.

Organiser votre formation

UNE PRESTATION ADAPTÉE À VOS ÉQUIPES

Échange préalable, analyse des besoins et du niveau des participants, adaptation du programme et de la durée, devis détaillé puis convention ou contrat de formation.

ENGAGEMENTS QUALITÉ

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation. Supports et exercices corrigés ; évaluation des acquis et de la satisfaction à chaud et à froid ; suivi et amélioration continue.

CONTACT ET ACCESSIBILITÉ

Cyril Brami — direction, référent pédagogique, administratif et handicap
06 85 10 18 04 · brami_cyril@yahoo.fr · access-asile-etrangers.com

Réponse aux demandes d'information sous 72 heures ; délai habituel d'accès inférieur à deux mois, sous réserve de disponibilités.

Les programmes sont actualisés et ajustés avant contractualisation, en fonction des textes applicables à la date de la formation.